



35^{èME} RÉUNION DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DE LA MER DU NORD (CHMN35)

Reykjavik, Islande, 5 & 6 avril

Contribution au programme de travail de l'OHI pour 2022	
Tâche 3.2.1.	Préparer et rendre compte des réunions des Commissions hydrographiques régionales : CHMN

La 35^{ème} réunion de la Commission hydrographique de la mer du Nord (CHMN35), qui devait initialement se tenir en mars 2020, puis être partiellement remplacée par des réunions en VTC dans l'intervalle en raison du COVID, a finalement eu lieu les 5 et 6 avril 2022 à Reykjavik, en Islande.

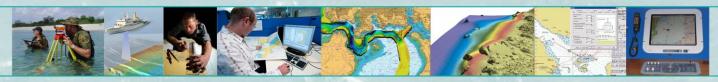
La réunion était présidée par Árni Þór Vésteinsson (Islande). Vingt-sept délégués de dix Etats membres (Allemagne, Belgique, Danemark, France, Irlande, Islande, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède) ont participé à la réunion. Le Secrétariat de l'OHI y était représenté par son Secrétaire général, le Dr Mathias Jonas.



Photo de groupe des participants à la réunion de la CHMN35

La réunion a débuté par une allocution de bienvenue de Georg Lárusson, Directeur général de la Garde côtière islandaise, et par le discours d'ouverture du Secrétaire général de l'OHI. La réunion s'est poursuivie par l'approbation de l'ordre du jour et des questions découlant de la précédente réunion de la CHMN34 et de la liste d'actions correspondante.





Le Secrétaire Général, le Dr Jonas, a rendu compte des dispositions générales de l'OHI et des opérations du Secrétariat de l'OHI. Il a poursuivi en présentant des statistiques sur la participation des Etats membres aux entités subordonnées de l'OHI pendant la période de confinement de la pandémie et la progression qui en a résulté quant au plan de travail de l'OHI, avec un impact sur les Commissions hydrographiques régionales. Il a rappelé les principaux objectifs du plan stratégique de l'OHI et de la feuille de route de la S-100, ainsi que la tâche qui incombe aux Etats membres de procéder à leur mise en œuvre. Le Secrétaire général a également invité la CHMN à examiner ses instruments respectifs afin de s'assurer de la conformité avec les recommandations de la résolution 2/1997 de l'OHI telle que modifiée par l'A-2.

La Commission a consacré une bonne partie de la première journée à débattre sur « le futur de l'hydrographie et la place que les EM souhaitent donner à l'OHI dans quelques années ». A partir d'une présentation faite par le Secrétaire général, la commission a convenu que les nouvelles technologies d'acquisition et de gestion des données, combinées à une demande toujours croissante d'informations hydrographiques personnalisées, permettront de répondre au besoin de nouveaux services de données dans le cadre d'un paradigme centré sur les données. À la suite de ce débat et des points de l'ordre du jour qui y sont associés, la Commission a exprimé sa volonté d'être ambitieuse dans le développement de services de données régionaux basés sur des spécifications de produits de données OHI S-1xx ayant atteint leur maturité pour la navigation. La date de lancement prévue est la mi-2025. La CHMN a également confirmé qu'elle s'efforcerait d'harmoniser l'ensemble des produits S-1xx afin de favoriser l'utilisation accrue des données hydrographiques dans l'intérêt de la société. Ces produits seront diffusés, le cas échéant, par le biais des circuits de services de navigation ou par d'autres fournisseurs régionaux de services de données appropriés.

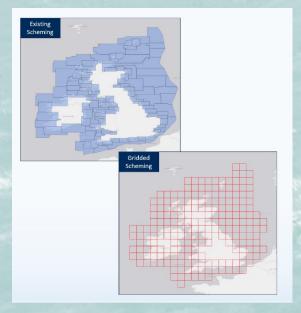
En tant qu'action modificative, la CHMN, coordonnée par la Belgique, lancera un questionnaire afin d'identifier, en plus de la S-101 d'ici 2025, quels autres produits S-1xx peuvent être disponibles pour la production, la maintenance et la fourniture de services par les EM dans le cadre d'un package régional. Le questionnaire aidera à identifier la portée du package initial (par exemple, S-101, S-104, S-111, etc.) et, dans le meilleur des cas, un délai de livraison aligné au niveau régional.). Les résultats du questionnaire seront partagés aux fins d'examen par les Etats membres de la CHMN, qui formuleront une proposition pour savoir si et comment les services de données pour les produits S-1xx mentionnés peuvent être installés dans la région.

La Commission a pris note et a débattu de nombreux rapports d'entités régionales subordonnées telles que le Comité des cartes internationales de la mer du Nord, le groupe de travail sur les marées, le groupe de travail sur les nouveaux levés, le groupe de travail MSDI de la mer Baltique et de la mer du Nord et le groupe de travail WEND de la mer du Nord. Une mise en œuvre notable des suggestions du principal groupe de travail WEND de l'OHI a été la mise en œuvre d'un schéma d'ENC maillé dans les eaux allemandes et britanniques, qui pourrait servir d'exemple de meilleure pratique pour d'autres régions.





La Commission a finalement avalisé la proposition de création d'un groupe de travail sur les renseignements sur la sécurité maritime (RSM), qui fera partie du portefeuille des entités subordonnées de la CHMN, afin de faire face aux changements substantiels en termes de packaging des informations dans les technologies de transmission auxquels ces services sont actuellement confrontés.



Nouveaux schémas prévus pour les ENC couvrant les eaux territoriales britanniques.

À la fin de la réunion, Magnus Wallhagen (Suède) a succédé à Árni Þór Vésteinsson (Islande) dans ses fonctions de président.

Conformément au nouveau régime de la Commission approuvé par la réunion précédente (CHMN34), la prochaine réunion de la CHMN se déroulera en VTC et est planifiée pour les 29 et 30 mars 2023.